



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Secrétariat général
Etat-major spécial coronavirus

Berne, le 28 mai 2021

Campagne de vaccination contre le COVID-19

Infolettre 6 destinée aux cabinets médicaux

Mesdames, Messieurs,

Comme nous l'avons évoqué dans l'infolettre 5, les parties à la convention tarifaire ont été invitées à réexaminer et, le cas échéant, à adapter les forfaits de vaccination applicables à compter du 1^{er} juillet 2021. Les discussions à ce sujet sont encore en cours.

Par votre engagement, vous contribuez de manière déterminante à assurer une couverture vaccinale rapide de la population du canton de Berne. Nous ne voulons donc pas risquer de mettre en péril la suite de cette collaboration en procédant à une réduction des forfaits de vaccination qui défavoriserait les cabinets médicaux par rapport aux pharmacies. La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration a par conséquent décidé **qu'un montant de CHF 24,50 vous serait versé pour chaque vaccin administré à compter du 1^{er} juillet également, et ceci quelle que soit l'issue des discussions entre les partenaires contractuels.** Ce forfait par vaccination effectuée est garanti par le canton jusqu'à la fin de l'année.

Le service de commande en ligne (<https://be.impflogistik.ch/>) ouvrira ce lundi 31 mai pour le cinquième cycle de commandes. Nous tenons d'ores et déjà à vous signaler qu'à compter du sixième cycle (semaine 24), vous ne pourrez passer commande que durant deux jours au lieu de trois, à savoir du lundi au mardi.

Veillez indiquer, pour chaque cabinet et dans le cadre d'une seule commande, les flacons destinés à la deuxième injection relevant du troisième cycle (doses pour 2^{es} injections γ) et, en cas de besoin, de nouvelles doses pour des premières injections (1^{res} injections ϵ). **Attention : les commandes à double ou multiples seront à l'avenir annulées sans demande de précisions.**

Veillez garder à l'esprit que le volume de votre commande sera peut-être diminué. **Nous vous prions dès lors de ne pas convoquer de nouvelles patientes et de nouveaux patients pour de premières injections avant d'avoir reçu le courriel de confirmation jeudi soir ainsi que l'annonce de la date de livraison dans la journée de vendredi. Nous ne pourrons plus tenir compte des demandes ultérieures de modification concernant le volume de votre commande ou le jour de livraison.**

Sous réserve de livraisons régulières, le calendrier ci-dessous est prévu pour les mois de mai, juin et juillet :

Cycle de commandes	Commande des doses du lundi au mercredi	Livraison des doses du mardi au vendredi matin de la semaine suivante (à partir du 2 ^e cycle de commandes)
3 ^e cycle de commandes Doses pour la 2 ^e injection α Eventuellement nouvelles doses pour la 1 ^{re} injection γ	Semaine 18 : 03.05 – 05.05	Semaine 18 : ve 7 mai : 8 h 00 – 12 h 30 Semaine 19, Ascension : Ma 11 mai : 8 h 00 – 12 h 30 ; 13 h 30 – 17 h 00 Me 12 mai : 8 h 00 – 12 h 30
4 ^e cycle de commandes Doses pour la 2 ^e injection β Eventuellement nouvelles doses pour la 1 ^{re} injection δ	Semaine 20 : 17.05 – 19.05	Semaine 21, Pentecôte : Me 26 mai : 8 h 00 – 12 h 30 ; 13 h 30 – 17 h 00 Je 27 mai et ve 28 mai : 8 h 00 – 12 h 30

5^e cycle de commandes Doses pour la 2 ^e injection γ Eventuellement nouvelles doses pour la 1 ^{re} injection ϵ	Semaine 22 : 31.05 – 02.06	Semaine 23 : 08.06 – 11.06
6^e cycle de commandes Doses pour la 2 ^e injection δ Eventuellement nouvelles doses pour la 1 ^{re} injection ζ	Semaine 24 : 14.06 – 15.06	Semaine 25 : 22.06 – 25.06
7^e cycle de commandes Doses pour la 2 ^e injection ϵ Eventuellement nouvelles doses pour la 1 ^{re} injection η	Semaine 26 : 28.06 – 29.06	Semaine 27 : 06.07 – 09.07
8^e cycle de commandes Doses pour la 2 ^e injection ζ Eventuellement nouvelles doses pour la 1 ^{re} injection θ	Semaine 28 : 12.07 – 13.07	Semaine 29 : 20.07 – 23.07

Merci de bien vouloir commander les doses pour les premières et les deuxièmes injections conformément au tableau ci-dessus. Sinon, vous risquez de ne pas pouvoir utiliser les produits avant leur date de péremption ou de ne pas recevoir le nombre de flacons souhaité pour la deuxième injection car les quantités commandées ne correspondent plus.

Nous vous prions en outre de prendre acte de ce qui suit :

- Ne vaccinez que les personnes en mesure de se présenter la deuxième fois : en d'autres termes, ne procédez à aucune première injection sur des personnes qui ne sont pas d'emblée certaines de pouvoir se présenter au second rendez-vous. Les deux injections doivent avoir lieu au même endroit.
- Par conséquent, veillez à tenir compte de vos vacances d'été pour les commandes à venir.
- Vérifiez les données personnelles des patientes et patients qui souhaitent se faire vacciner lors de l'étape prévue à cet effet. Du fait qu'elles figureront dans la documentation relative à la vaccination ainsi que dans un éventuel certificat de vaccination contre le COVID-19, ces informations doivent idéalement correspondre à celles de la pièce d'identité. Une fois que la documentation relative à la vaccination a été établie, vous seul-e-s pouvez la modifier a posteriori en votre qualité de personne responsable sur le lieu de la vaccination.
- L'OFSP **recommande** d'administrer une seule dose de vaccin aux personnes qui ont déjà contracté le COVID-19. Si la personne concernée y tient particulièrement, une deuxième dose peut tout de même lui être injectée.
- Vous serez informé-e-s vendredi 4 juin 2021 quel jour de la semaine suivante vous recevrez votre commande.

En espérant que ces indications vous seront utiles et en restant à votre disposition en cas de questions (questions d'ordre général : dispo.vac@be.ch, 031 636 98 27¹; questions sur VacMe : application-sls@vacme.ch, 031 511 59 85²), nous vous remercions de votre précieux soutien dans la lutte contre la pandémie et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Gregor Kaczala, docteur en médecine
Responsable de la vaccination contre le COVID-19 pour l'état-major spécial coronavirus

¹ Du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 17 h 00

² Du lundi au vendredi, de 7h 30 à 19 h 00